



Luc GLENISSON
 ☎ 05 55 64 75 95
 📱 06 87 36 22 73
 @ :luc.glenisson@orange.fr
 délégation de la Creuse

T.A.N - rapport en eau profonde – rapport à terre

*Les épreuves se dérouleront sur perdreaux non tirés,
 sur le territoire de l'A.C.C.A. de Saint-Priest-La-Plaine*

Saint-Priest-La-Plaine (23) Le samedi 25 juillet 2026

Programme de la journée :

- **vers 8 H** : accueil des participants ; rendez-vous à la cabane de chasse de la société de chasse en haut du bourg, itinéraire fléché ;
- **vers 8 H 15** : séance de confirmation (qui pourra être prolongée après les épreuves) ;
- **vers 9 H** : début des épreuves ;
- **vers 13 H** : proclamation des résultats après le repas (**sur réservation** - coupon ci-dessous). Le repas aura lieu au rendez-vous de chasse de la société de chasse de Saint-Priest-La-Plaine .

..... ✂ à découper suivant les pointillés

BULLETIN D'ENGAGEMENT

1 engagement par chien (faire des photocopies) à retourner accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de :
 - **C.E.B.23** et à adresser à Luc GLENISSON, 9 allée du Soleil, 23250 Saint-Hilaire-Le-Château.

Avant le 21 juillet 2026 (dernier délai)

Nom du chien et affixe : Race :

Sexe : né(e) le : n° L.O.F. :

n° d'identification :

Nom et prénom du propriétaire (en caractères d'imprimerie) :

.....

Adresse précise : ☎

.....

veuillez vous munir : du pedigree (ou du certificat de naissance), du carnet de santé, du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, d'une laisse, d'un sifflet, d'une gamelle et d'eau pour votre compagnon car il risque de faire chaud, d'un pistolet d'alarme pour les épreuves de travail (si possible), du carnet de travail pour le rapport en eau profonde et le rapport à terre et de votre bonne humeur habituelle (tous les amateurs de chasse et de chiens d'arrêt sont les bienvenus, n'hésitez pas à amener vos amis).

Assurance responsabilité : les propriétaires, présentateurs et autres accompagnateurs des sujets engagés ou pas, sont entièrement responsables de tout accident, dégradation ou autre et renoncent à tout recours contre l'organisation et l'organisateur (art. 2052 du code civil)

Engagements :

- TAN** (réservé aux chiens LOF âgés de 6 à 36 mois le jour de l'épreuve) **26,00 € = €**
- Rapport en eau profonde** **15,00 € = €**
- Rapport à terre** **15,00 € = €**

Pour les personnes souhaitant déjeuner, le préciser ci-dessous et joindre un chèque correspondant au nombre de repas à l'ordre de : «ACCA Saint-Priest-La-Plaine »

- Repas** **25,00 € X personne(s) = €**

- Confirmation** (gratuite pour les chiens appartenant aux adhérents du CEB) sinon il faut adhérer au club

Veuillez cocher la (les) case(s) correspondant à votre (vos) choix

fait à le signature :